

## Inauguration du siège des Haras nationaux

**Dominique BUSSEREAU,**  
**Ministre de l'Agriculture et de la Pêche**

**Pompadour - 24 avril 2006**

Madame la Directrice générale,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,  
Mesdames et Messieurs les élus,

C'est pour moi un réel plaisir de me trouver, aujourd'hui, parmi vous, pour l'inauguration de ces bâtiments. Le siège des Haras nationaux est la maison du cheval par excellence. Je me réjouis d'y retrouver non seulement les acteurs de la filière et ceux qui y travaillent, mais également les forces politiques qui, par leur engagement, soutiennent son essor. Ce rassemblement est bien le signe tangible de la vitalité de la filière cheval.

Nous avons collectivement le plaisir, également, de célébrer, à travers cette inauguration, le bicentenaire des Haras nationaux : il faut y voir non seulement le signe de la continuité mais surtout la marque d'une capacité d'adaptation dont cette institution a su faire preuve. Elle a fait sienne cet aphorisme du Colonel DANLOUX, écuyer célèbre à Saumur : « Le culte de la tradition n'exclut pas l'amour du progrès »

C'est pourquoi je voudrais saisir cet instant pour évoquer les Haras nationaux et la politique du cheval.

### **I - les Haras nationaux, un service public d'avenir**

La compétence et l'implication des personnels ont toujours constitué la force des Haras nationaux. L'évolution en cours, qui arrive néanmoins à son terme, sollicite beaucoup l'ensemble des personnels, et je voudrais saisir cette occasion pour remercier publiquement les agents des Haras nationaux pour leur contribution dans la mise en œuvre de cette réforme.

- ♦ **Le contrat d'objectif signé, il y a bientôt trois ans, entre mon Ministère et cet établissement inscrit le rôle des Haras nationaux dans une perspective d'avenir.**

Service public et opérateur de l'État, les Haras nationaux ont pour première vocation de servir la filière cheval en apportant expertise technique et appui aux organisations professionnelles.

C'est pourquoi l'établissement a souhaité conduire une réforme profonde tant de la conception de ses objectifs que de l'organisation même de ses structures.

- ♦ **Les Haras nationaux vont pouvoir maintenant pleinement entrer dans une phase opérationnelle, aidés par la professionnalisation de la filière cheval en cours actuellement.**

La présence des professionnels au Conseil d'Administration des Haras nationaux en atteste. Les liens noués avec les interprofessions FIVAL et INTERBEV et les sociétés mères, Cheval Français et France Galop seront aussi de solides appuis. Ce sont des interlocuteurs de premier plan, porteurs d'une politique du cheval voulue par ses acteurs.

Je compte donc sur les Haras nationaux et sa directrice générale Emmanuelle BOUR ainsi que sur le Conseil d'Administration présidé par Jean LESNE pour que l'établissement soit une vraie cheville ouvrière d'un **« service public du cheval »** attentif à son environnement.

*Une telle ambition nécessite des moyens qu'il est particulièrement difficile de réunir dans le contexte actuel.*

*La maîtrise des dépenses publiques s'impose à tous comme une priorité des plus légitimes.*

*Je peux néanmoins vous donner la primeur d'une nouvelle extrêmement positive pour les Haras nationaux : j'ai décidé de dégager à leur profit une somme de 2 millions d'euros.*

*Ceci permettra d'exonérer l'établissement d'un gel de crédits initialement envisagé à hauteur de plus de 1,1 million d'euros .*

*Ceci permettra aux Haras nationaux de bénéficier de près de 900 000 euros supplémentaires par rapport à leur budget primitif.*

*Je suis sûr que vous saurez faire le meilleur usage, au service de l'intérêt général, de ce témoignage fort de l'importance que j'attache à votre action et au secteur du cheval.*

*Celui-ci mérite une politique respectueuse de ses spécificités mais pleinement inscrite dans le champ de la politique agricole.*

## **II - Une politique agricole pour le cheval**

- ♦ **Conséquence de la promulgation de la loi sur le développement des territoires ruraux, les activités liées au cheval sont devenues en France activité agricole.**

Il s'agissait, pour le législateur *d'unifier le statut et de reconnaître la vitalité d'une filière qui offre pas moins de 60 000 emplois.*

Tous les professionnels du monde équestre ont désormais les mêmes droits et les mêmes possibilités que celles offertes au monde agricole. Toutefois, si l'accès aux aides à l'installation et la baisse de la TVA sont des réalités concrètes, nous travaillons encore sur les modalités afin de les rendre plus accessibles et plus simples.

♦ **La filière cheval peut et doit jouer un rôle dans la politique d'aménagement du territoire et de développement rural.**

Elle participe, à cet égard, à la concrétisation de la politique des pôles d'excellence rurale pour laquelle le Ministère de l'agriculture et de la pêche est leader. Je sais que de nombreux projets sur le thème du cheval ont fait l'objet d'un dossier *dont le pôle hippique et touristique de Pompadour.*

J'y suis particulièrement favorable et tiens à encourager ces démarches.

Dans cet esprit, les Haras nationaux, soit par leurs démarches propres, soit dans leur aide à la filière au plan régional, ont également un rôle important.

♦ **Il importe, en effet, de conforter une filière qui conjugue production de qualité et croissance de la demande. Nos interventions doivent porter prioritairement sur trois thèmes :**

- l'identification de la demande ;
- l'orientation de la production ;
- la valorisation des produits.

♦ **A cette fin, deux axes doivent être privilégiés par l'ensemble des acteurs, y compris les Haras nationaux :**

- le soutien aux démarches collectives ;
- l'encouragement apporté à la professionnalisation.

Ces réflexions convergent avec celles conduites par l'ensemble des organisations professionnelles et facilitent le positionnement des Haras nationaux dans le prolongement du **contrat d'objectifs**.

♦ **C'est dans cette perspective partenariale mobilisant l'ensemble des acteurs que le Ministère de l'agriculture et de la pêche souhaite inscrire son action et a voulu le Fonds EPERON.**

Ce fonds, géré à la fois par les professionnels et par l'Etat, doit *stimuler* le développement économique de la filière cheval. L'exercice 2005 a été quelque peu tronqué pour des raisons de calendrier. Il a toutefois permis de sélectionner par un réel consensus, des projets d'intérêt collectif évident.

L'exercice 2006 sera plus facile à conduire et permettra *d'apporter* sûrement une meilleure réponse aux attentes exprimées. Celles-ci traduisent la vitalité de la filière et l'intérêt de ses acteurs pour les démarches structurantes et innovantes.

## **CONCLUSION**

Mesdames, Messieurs,

L'inauguration de ce nouveau siège est bien la marque d'une volonté de se projeter dans le futur.

Ainsi, les Haras nationaux nouvelle génération s'incarnent dans ce nouveau siège social implanté au cœur de la France sur la commune de St Sornin Lavolps, aux côtés du Haras national de Pompadour. Cette région de Pompadour, au cœur de la Corrèze et du Limousin, devient ainsi un véritable symbole de l'étroite parenté qui unit l'agriculture, l'aménagement rural et, bien entendu, *le* cheval.

En m'adressant aux professionnels je voudrais insister en disant que ce siège est le leur, que cet établissement public est à leurs côtés pour que la filière cheval se développe.

En me tournant vers les Haras nationaux je veux les assurer de mon soutien dans cette entreprise difficile, mais passionnante.

Je n'oublie pas et je veux saluer le travail accompli par tous les acteurs régionaux dont l'engagement est indispensable. Véritables acteurs sur le terrain, la cohérence de leurs actions apparaît naturellement dans les projets développés au sein des conseils régionaux des équidés.

Enfin je m'adresserai à Emmanuelle BOUR. Votre position actuelle, Madame la Directrice générale, a fait de vous l'organisatrice de cette installation ; nous sommes aussi là aujourd'hui pour vous féliciter de cette réussite et saluer, plus largement, votre parcours. C'est ce que je souhaite faire maintenant avant de vous remettre les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur qui témoigne de la reconnaissance de notre pays pour votre action